

Mon Assistance Informatique

Offre de remboursement nouveaux clients

10 €

Remboursés

Offre valable du 26/11/14 au 31/01/2015

Mes coordonnées (en majuscule svp)

Numéro de client : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postale : _____

Ville : _____ Téléphone fixe : _____

Téléphone mobile : _____ Adresse Mail : _____

Mon RIB / IBAN

Joignez votre rib

Retour par courrier

Vous nous envoyez le tout (coordonnées, RIB / IBAN) dans les 8 semaines suivant l'intervention (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous:

Mon Assistance Informatique
13 rue Jame
77870 Vulaines sur seine

Nous restons à votre disposition au 01 72 66 70 24

Offre réservée aux particuliers soumise à conditions valable dans les départements de Seine et Marne, Essonne et Val de Marne. Offre différée de remboursement valable pour toute première intervention entre le 26/11/14 et le 31/01/15 dans le cadre d'intervention "Dépannage standard", "Réinstallation du système d'exploitation avec ou sans sauvegarde" (sont exclus de cette offre les interventions en "téléassistance" et les "forfaits nettoyage"), sous réserve de l'envoi des pièces justificatives. Un seul remboursement par client, et par foyer, effectué par virement bancaire dans les 8 semaines suivant la réception complète des pièces justificatives et du coupon de remboursement avant le 31/03/15 inclus, le cachet de La Poste faisant foi. Conformément à la loi «Informatique et libertés» du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en écrivant à Mon Assistance Informatique, 13 rue Jame, 77870 Vulaines sur seine, en joignant la copie de votre pièce d'identité. Comment profiter de l'offre: en remplissant le coupon ci-dessus avec vos coordonnées et en joignant obligatoirement les justificatifs listés ci-dessous sous enveloppe suffisamment affranchie au tarif en vigueur avant le 31/03/2015 inclus, le cachet de La Poste faisant foi, à : Mon Assistance Informatique, 13 rue Jame, 77870 Vulaines sur seine. Pièces à fournir :L'offre de remboursement correctement rempli, ainsi qu'un RIB. Attention, toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme non conforme. Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement, par le client, de sa première facture, ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement.